

ŒNOTOURISME Vers une dynamisation du label destination Vignobles Sud Ardèche

Une journée de rencontre entre partenaires visant à dynamiser le label de qualité « Destination Vignobles Sud Ardèche », lancé en 2017 et porté par l'association 2 000 Vins d'Ardèche, s'est déroulée le 26 mars au domaine du Cros d'Auzon à Vogüé.



Une cinquantaine de partenaires étaient réunis pour échanger autour du futur du label. ©2000_Vins_D'Ardèche

« Nous devons passer à la phase suivante », déclare Ludovic Walbaum, vice-président en charge de l'œnotourisme au sein de l'association « 2 000 Vins d'Ardèche ».

Depuis 2017, le label « Destination Vignobles Sud Ardèche », filiale du label national « Vignoble & Découverte », a établi un réseau de plus de 172 partenaires afin de promouvoir les vins du sud de l'Ardèche, qu'ils soient en IGP ou en AOC. Parmi les partenaires, se trouvent des hébergeurs, des restaurateurs, des domaines, ou encore, des caves. Avec 2 000 vins d'Ardèche, les offices de tourisme coordonnent les actions à mettre en place sur la destination. En 2023, plusieurs événements ont pu être organisés, comme « Vendangeur d'un jour », un « Fascinant week-end », ou encore « Saveurs truffes & vins d'Ardèche ».

Un label gage de qualité

Pour obtenir ce label, un cahier des charges strict, fixé au niveau national, doit être respecté, incluant des critères concernant

l'accueil touristique, la connaissance des langues étrangères, l'implication de la structure dans l'oenotourisme, via des activités proposées à destination d'un tourisme viticole, ou encore pour les restaurateurs, un choix de vins du territoire.

« *Ce label permet de valoriser des produits de qualité sur notre territoire* », ajoute Romain Vignal, président de l'association 2 000 Vins d'Ardèche. L'année 2024 marque la dernière ligne droite avant le renouvellement du label pour la période 2025-2028. Désormais, fort de son réseau, l'objectif principal est de le dynamiser et d'accroître la visibilité du label. Le plan d'action en vue du renouvellement s'appuiera sur trois axes. La charte d'accueil évoluera pour répondre aux attentes des visiteurs en matière d'accueil et d'oenotourisme, en s'appuyant sur l'étude de clientèle menée par l'Agence de développement touristique (ADT) auprès des excursionnistes et des touristes en Ardèche en 2023. De plus, l'engagement au label sera matérialisé par la participation à trois actions minimum en trois ans pour les partenaires. Enfin, le premier audit pour intégrer le label deviendra payant afin de mieux valoriser les actions menées par le label.

Bientôt la saison touristique 2024 sera lancée et viendra concrétiser cette volonté de faire rayonner les vins du Sud Ardèche.

Les évènements viticoles en 2024

Le 3 et 4 mai, création des Hospices du Saint-Andéol : Le temps des premiers résultats est venu. 11 magnums immergés dans le ruisseau de la Tourne en décembre dernier seront mis aux enchères le premier week-end de mai.

Le 25 mai, les Côtes du Vivarais dont leur FESTIVIN : Pour la première fois, l'appellation réalise un événement grand public à Vinezac. De 16 heures à 23 h 30 une dégustation de la production aura lieu, accompagnée par les métiers d'art et la réalisation d'une fresque en direct.

Le 6 juillet, au tour de l'IGP d'Ardèche de continuer les festivités : Une soirée estivale qui prendra place à L'agora d'Aubenas pour partir à la découverte des vins et vigneron, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.